

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 5 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

A.M. 01-09-2021

M.B. 20-09-2021

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant les démissions de Mesdames Sylviane BESSON, Justine DANDOY, Léa DROUET, Daniela GINEVRO, Elodie GLIBERT, Marine HAELTERMAN et Oriane VARAK ainsi que celles de Messieurs Pablo-Antoine NEUFMARS et Kenzo TOKUAKA ;

Considérant qu'en raison des démissions de Madame Sylviane BESSON et de Monsieur Kenzo TOKUAKA, les mandats de membres suppléants initialement attribués, respectivement, à Messieurs Tristan BOURBOUZE et Vladimir COUPRIE deviennent effectifs;

Considérant l'appel complémentaire à candidatures publiés le 26 avril 2021 en vue de compléter certains des organes consultatifs instaurés en application du décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant les candidatures de Mesdames et Messieurs :

BOUDET Pierre-Laurent, CEGLIE Flavia, DELVIGNE Julie, DEMAREZ Mathylde, DUVIVIER Emilie, EGGLE Eugène, FLAMANT Emilie, HAULOT Marine, IDE Patricia, KACENELENOGEN Michel, KAMOUN Nathalie, LEONET Martine, MARCANDELLA Benoît, MARX Megan, MOLLE Aurélie, OUACHEN Mohamed, PALLARO Violette, PETIT Luc, THOMAS Peggy, VAN HEMELRYCK Yannick et VAUTHRIN-LEDENT Aurélie

Considérant que ces candidatures ont été introduites dans le délai prévu par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 susmentionné, prolongé jusqu'au 30 septembre 2020 ;

Qu'elles sont toutes recevables en ce qu'elles répondent au prescrit de l'article 5 § 4 dudit arrêté ;

Considérant la comparaison des titres et mérites des candidat.e.s effectuée conformément au prescrit de l'article 7 § 1er de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 et annexée au

présent arrêté, ainsi que les avis remis par les fédérations professionnelles reconnues conformément à l'article 7 § 2 de ce même arrêté ;

Considérant qu'au regard des éléments repris dans le tableau annexé au présent arrêté, les conditions pour être nommé et prévues, par les articles 3, 4 60, 61 et 68 du décret du 28 mars 2019 et par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, sont remplies par Mesdames Mathylde DEMAREZ, Marine HAULOT, Nathalie KAMOUN, CEGLIE Flavia et Martine LEONET, ainsi que par Messieurs Pierre-Laurent BOUDET, Eugène EGLE, Luc PETIT et Yannick VAN HEMELRYCK ; Que les personnes ci-dessus peuvent valablement être désignées,

Arrête :

Article 1er. - L'article 1er de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

«Sont nommés membres de la commission des arts vivants pour une durée de trois ans :

	Effectifs	Suppléants
	1°) en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés	
	CALCAGNO Salvatore	PETIT Luc
	DE STAERCKE Eric	SCHMIDT Sébastien
	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain
	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	STUBBE Stéphane	EL ASAD Sifiane
	NOEL Mathieu	VAN COTTOM Violaine
	SIGARD Julien	LEFEBVRE Cora-Line
	POISOT Elsa	GUELLATI Line
	MEIRE Eloise	MARTINACHE Alice
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	KAMOUN Nathalie
	FLABAT Françoise	HEBRANT Marie-Noëlle
	SADUIS Myriam	FATTIER Aurore
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
	BOURBOUZE Tristan	EGLE Eugène

2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés

	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	CEGLIE Flavia
	REGINSTER Gaétane	DEMAREZ Mathylde
	SIMONS Mathias	LAMBERT Jean
	POITEAUX Didier	RAOULT Vincent
	BOUDEAU Yannick	DE MEUTER David
	KENNES Isabelle	GOOSSENS Martin
	DROSSAERT Aude	LEDENT Perrine
	JOYEUX Valérie	CORNET Sybille
	ABEL Gilles	HANCIAUX Fanny
	GRANGE Camille	DECLEIRE Paul
	NAYER Jérôme	RAVIRA Lionel
	GOOR Marie	BOURDOUXHE Bernadette

3°) en qualité d'experts en théâtre action

	BETTIOL Bruna	LEONET Martine
	LESAGE Daniel	LERUITTE Benjamin
	ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
	GILMAN Sarah	VAN HEMELRYCK Yannick

4°) en qualité d'experts en art chorégraphique

	BODEUX François	MONTALI Monia
	MORIN France	DE MUELENAERE Jill
	SMITS Thierry	DEFENDINI Fabien
	MERKEL Annemie	FIASSE Hubert
	HAULOT Marine	BOUDET Pierre-Laurent
	MANNES Leslie	DABOIT Lisa
	MASSEY Ivan Vincent	LAUWERS Xavier
	NOIRET Michèle	ZUENELLI Erica
	VINCENT Emmanuelle	CHAZERAND Félicette
	VANMALDERGHEM Antoine	LEPINE Jeremy
	SANTISTEVA Gael	MARULLO Pietro
	MILAN Emmanuel	WAJNBERG Alexandre
	SCARLAT Sabina	SONVEAU Noémie

5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue

	BOUCHEZ Elsa	RUIZ Lola
	COUPRIE Vladimir	/
	FERREIRA DA SILVA Pedro Miguel	DECHAUFOUR Thomas
	MASSET Bérénice	REMELS Valentine
	MARIAULLE Myriam	EVERARD France
	CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
	PIRENNE Hélène	VOISIN Geneviève
	LITT Benoît	RESIMONT Fabien
	MOREAU Barbara	LEMAIRE Sara
	PROWACZKA Frédérique	REYCKERS Sandra
	KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
	YOUSSEFI Jamal	ROUVRE Alexis
	LOUYEST Jean	OGDEN Alexandre

6°) en qualité d'experts en conte

	ANDRIEN Christine	HORMAN Christine
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HAFIZ Ahmed	HEINRICH Bernadette
	ABES Fahem	COUCLET Yvan

7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant,....

	JUILLARD Yvain	TASZMAN Philippe
	DE MAYER Nicole	BISCONTI Daniella
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 1er septembre 2021.

B. LINARD